

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 7 mars 2019

18 h 30 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Sybille HERICOTTE, Sophie BOGDANOVIC, Dominique LAURE-BALDASSARI, Carole SHELLSHEAR ; Messieurs Pierre-Yves REYNAUD, Jérôme SAMUEL et Jean SCHULER,

Absents excusés : Serge SAMUEL

Pierre REYNAUD a donné pouvoir à Jean SCHULER

Françoise SAMUEL a donné pouvoir à Carole SHELLSHEAR

Sophie BOGDANOVIC est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2018 est adopté.

CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)

Mr Alain MARS, Directeur du CAUE a présenté une proposition d'étude pour valoriser les espaces publics de la commune (création d'un parking, création d'un chemin piéton reliant le village au stade, traversée du village, ...). Cette mission permettrait d'aider et d'accompagner la commune à présenter un dossier d'ensemble et cohérent ainsi que les démarches de rédaction de documents d'aide aux financements de ces dossiers. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

***BUDGET DE LA COMMUNE**

Dépenses de fonctionnement : 390 641,60 €

Recettes de fonctionnement : 437 817,15 €

Excédent : 47 175,55 €

Affectation de ce résultat en 29 166,30 € (excédent reporté) et 18 009,25 € (excédent investi)

Dépenses d'investissement : 126 921,78 €

Recettes d'investissement : 98 512,53 €

Déficit : 28 409,25 €

***BUDGET DE L'EAU**

Dépenses de fonctionnement : 67 626,15 €

Recettes de fonctionnement : 67 835,18 €

Excédent : 209,03 €

Dépenses d'investissement : 16 207,20 €

Recettes d'investissement : 127 493,51 €

Excédent : 111 286,31 €

***BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES**

Dépenses de fonctionnement : 23 154,00 €

Recettes de fonctionnement : 25 650,71 €

Excédent : 2 496,71 €

Présenté par Jean SCHÜLER, les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité.

VOIRIE COMMUNALE 2019

Des travaux sur la voirie sont envisagés en 2019 : l'aire de retournement à l'accès du parking du stade, le chemin du Teyrac, le haut du chemin des Marnes, etc...

Une demande de subvention sera présentée au Département. Acceptée à l'unanimité

ACHAT D'UNE TONDEUSE

Pour permettre au service technique de compléter leur parc de nettoyage des espaces publics, le conseil municipal décide de présenter au Département une demande de subvention pour l'achat d'une tondeuse tracteur. Acceptée à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE

Pour permettre de régler certaines factures auprès de la Trésorerie, le conseil accepte de donner au Maire une délégation supplémentaire, pour lui permettre de signer les conventions de renouvellement des contrats.

La séance est levée à 21 h 00